

L'éco ZÉRO DÉCHET



Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan

n°2 / Hiver 2018



Zéro Déchet, Zéro Gaspillage Une démarche globale

KERVIGNAC

NOSTANG

MERLEVENEZ

PLOUHINEC

SAINTE-HÉLÈNE



TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE

ACTUALITÉS

Un écolabel pour les
hébergeurs touristiques

> page 3

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Vers une plateforme
d'échanges

> page 5

ZDZG

Faire ses produits
d'entretien soi-même

> page 6





Jacques Le Ludec
Président
de la Communauté
de Communes Blavet
Bellevue Océan

Édito

Sur notre territoire, les habitants et les membres d'associations ont été les premiers à s'engager auprès de la communauté de communes dans la voie du « Zéro Déchet Zéro Gaspillage ». Ils sont aujourd'hui rejoints dans cette dynamique vertueuse par les acteurs économiques qui se sont lancés dans une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale. Concrètement, ce projet à destination de tous les acteurs économiques du territoire (commerçants, artisans, chefs d'entreprise, agriculteurs, ostréiculteurs) vise à identifier des gisements de matières, de sous-produits, d'énergie, de services disponibles au sein des entreprises et susceptibles d'être utilisés, valorisés ou mutualisés avec d'autres professionnels.



L'objectif :

optimiser l'usage des ressources disponibles sur le territoire afin de favoriser le développement économique local et contribuer à la valorisation des entreprises concernées.



Sommaire

ACTUALITÉS

ÉCOLABEL p.3
Réparons ensemble !..... p.3

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les professionnels passent à l'action..... p.4
Une collaboration exemplaire p.5

ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE

L'entretien écologique de la maison..... p.6
Faire des courses Zéro Déchet p.7
Une aide financière pour la location
d'un broyeur p.7

POINT INFOS

Un nouvel éco-organisme p.8
Consignes sur les Points Tri p.8
Carte d'accès pour les plateformes p.8

La Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à cette publication.

Directeur de la publication : Jacques Le Ludec

Rédaction : CCBBO

Réalisation : mbstudio.bzh

Impression : Icônes

Tirage : 8400 exemplaires - papier 100% recyclé

Toute reproduction totale ou partielle est interdite.



Un doute, une question...

Vous avez des remarques à faire, des questions sur le tri, n'hésitez pas à nous contacter :

CCBBO - Parc d'activités de Bellevue - Allée de Ti Neüé - 56700 Merlevenez
Tél. 02 97 65 16 16 - dechets@ccbbo.fr





La Bretagne
est la **4^e région
touristique
française**
avec 9 millions
de touristes/an.



ÉCOLABEL :

Vers un hébergement touristique plus respectueux de l'environnement

L'environnement est une préoccupation croissante des voyageurs : 69% choisissent la Bretagne pour sa nature, ses paysages et son littoral. En quelques années, le tourisme durable est ainsi devenu un marché à part entière de cette région.

Vous êtes gérant de camping, de gîtes ou de chambres d'hôtes, l'Écolabel européen est la solution pour valoriser vos hébergements.

Le but de l'Écolabel Européen dans le secteur du tourisme est de valoriser les hébergements les plus respectueux de l'environnement. En apposant le label écologique Européen, les établissements touristiques affichent leurs engagements tels que des faibles consommations d'énergie, d'eau et de déchets, l'utilisation de sources d'énergie renouvelable et de substances moins nocives pour l'environnement, mais aussi une communication et une éducation des clients en matière d'environnement.

ÉCOLABEL TOOLBOX, un outil pour accompagner votre projet

ÉCOLABEL TOOLBOX est un outil **en ligne gratuit** pour vous accompagner dans la démarche de certification de vos hébergements (campings, gîtes, chambres d'hôtes...). Consultez le site www.ecolabeltoolbox.com

Pour aller plus loin

L'ADEME organise des sessions d'information et des Web-conférences sur les démarches de labellisation. N'hésitez pas à visiter le site www.ademe.fr/ecolabel-europeen.



Si vous possédez un ou plusieurs hébergements touristiques sur le territoire de la CCBBO et que vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement personnalisé à l'obtention de l'Ecolabel, veuillez contacter **Mme BOURGOIN au service Déchets au 02 97 65 16 16.**



Réparons ensemble !

Votre chaise pliante refuse de se détendre ? Votre grille-pain est fatigué ? Votre pull a eu un accrochage ? Vous songez à le jeter ? Venez plutôt les remettre en état dans un Repair Café !

La CCBBO va lancer un Repair café, littéralement « café de la réparation ». Pour cela, elle lance un appel aux bricoleurs bénévoles afin de constituer un groupe de réparateurs.

Une réunion de préparation au lancement du **Repair café** aura lieu le **jeudi 22 février 2018 à 18h30** à la CCBBO.



Toutes les compétences de bricolage sont les bienvenues : électricien(ne), informaticien(ne), couturier(ère), soudeur (euse)...

Par cette initiative, la CCBBO veut contribuer à réduire les déchets. Le Repair café sera aussi un lieu de rencontre où les habitants apprendront à se connaître autrement, et où ils découvriront que connaissances pratiques et expertises ne manquent pas près de chez eux.



d'informations sur www.ccbbo.fr



Les professionnels passent à l'action



Des objectifs ambitieux

L'écologie industrielle et territoriale (EIT), aussi dénommée symbiose industrielle, est un champ de l'économie circulaire qui a pour objectif de développer les échanges de flux (ex : les déchets des uns deviennent les matières premières des autres) ou une mutualisation de besoins (ex : groupement d'achat d'énergie, de ressources, de services...) entre les entreprises.



ÉCOLOGIE
INDUSTRIELLE
& TERRITORIALE



L'OBJECTIF GÉNÉRAL : optimiser les ressources locales tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières et d'énergies.

L'objectif de cette démarche est de concrétiser des échanges ou des mutualisations entre les entreprises pour leur permettre de faire des économies financières, d'être innovant, de favoriser le dialogue social, de protéger l'environnement et de rendre ainsi son entreprise, son parc, et son territoire plus attractif... tout en permettant de maintenir et de créer des emplois.

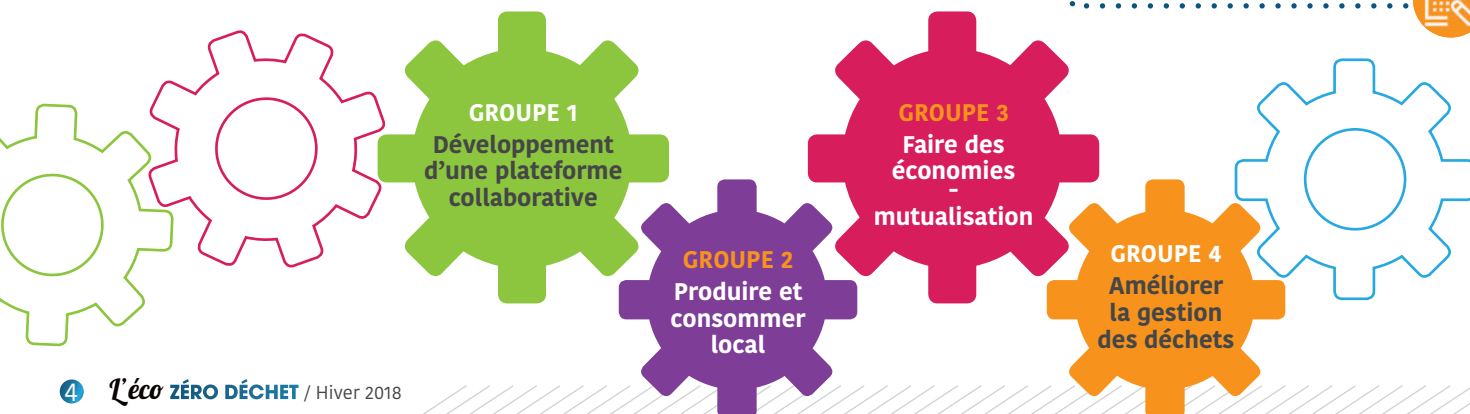
Une coordination de la mission

La CCBB0, dans le cadre de son programme « Zéro Déchet Zéro Gaspillage » a souhaité impulser une démarche d'EIT sur son territoire. Plus de quarante acteurs économiques sont déjà engagés dans la démarche et travaillent collectivement dans le but de faire émerger des échanges et des mutualisations.

Entre juillet et décembre 2017, 13 ateliers ont été organisés afin de mettre en relation les acteurs économiques et faire émerger des actions concrètes. 4 groupes ont été constitués, chacun a travaillé sur une thématique particulière :

Réunion plénière au 1^{er} trimestre 2018

Une réunion plénière sera organisée afin de faire une restitution de l'ensemble des ateliers et présenter les premières synergies et mutualisations mises en place. L'ensemble des acteurs économiques sera convié.





→ Une plateforme pour faciliter les échanges inter-entreprises

Lors des ateliers d'octobre, une première version de la plateforme collaborative « Partageons nos ressources », portée par la CCBBO et impulsée par David Demé de l'entreprise Miniyou de Kervignac, a été présentée.

Cette plateforme, réservée aux professionnels, aura pour vocation de faciliter les échanges inter-entreprises. En effet, après inscription, les acteurs économiques pourront publier des annonces et ainsi proposer des synergies ou des mutualisations. Par exemples : « donne palettes », « propose places pour formation », « loue salle de réunion », « recherche véhicule », « recherche lieu de stockage »...



Une collaboration exemplaire ENTRE LA CCI ET LA CCBBO

Le 9 octobre dernier, au siège de la Communauté de Communes, la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) a signé avec la CCBBO un « Pack collectivité ».

Cet engagement illustre la volonté des deux institutions d'assurer un accompagnement des entreprises du territoire et d'être au plus près d'elles pour répondre au mieux à leurs demandes et besoins.

La convention de partenariat est un dispositif de concertation et d'accompagnement proposé par la CCI du Morbihan. Elle vise à instaurer une relation de proximité avec la collectivité, à favoriser les échanges et à accroître la connaissance mutuelle des actions menées par chacun des partenaires en faveur du développement économique local. Ce dispositif se traduit par l'engagement de chacun des partenaires à la fourniture d'informations mutuelles et à mener des actions communes. Des réunions à thème seront organisées régulièrement : l'aménagement d'une boutique, mieux communiquer pour développer son chiffre d'affaires, la création d'une association de commerçants...



411 m³
de bois broyés
en 1 an sur
163 heures
d'utilisation.



Broyeur à végétaux : UN BEL EXEMPLE DE MUTUALISATION

L'année dernière, la CCBBO a acquis un broyeur de branches pour répondre à ses propres besoins mais aussi à ceux des équipes techniques communales.

→ **L'OBJECTIF ÉTAIT MULTIPLE** : réduire le volume de déchets verts lors des élagages et tailles de haies bocagères, réduire les coûts de transports vers la déchèterie, mais aussi et surtout valoriser ces déchets sous forme de paillage, réduire le temps consacré à l'entretien des massifs par les équipes municipales et, là encore : réduire les coûts.

Les utilisateurs sont entièrement satisfaits de l'usage ; au-delà des économies réalisées, l'absence des allers-retours à la déchèterie et une utilisation directe sur site des déchets en paillage sont appréciées.



L'entretien écologique de la maison

Ouvrez vos placards et comptez le nombre de produits ménagers dont vous disposez... vous dépassez la dizaine de produits ? Certains ont des vertus « magiques » ou « chassent les mauvaises odeurs » en quelques secondes, sans frotter et sans se fatiguer... mais quelles sont les contreparties de ces produits ?

- Des enjeux environnementaux : pollution de l'air intérieur, rejet dans l'eau, l'air et le sol, intoxication de la faune et de la flore...
- Des enjeux de santé : intoxication, brûlure, réaction allergique, irritation... s'ils ne sont pas utilisés avec précaution,
- Des enjeux économiques : les produits ménagers du commerce coûtent souvent très chers aux consommateurs.



Pour un nettoyage plus sain et plus économique, redécouvrez ci-dessous quelques moyens simples et efficaces !

Adieu lingettes, bienvenue chiffon !

Les lingettes nettoyantes jetables ne cessent de se multiplier ! Pour quelques minutes d'utilisation, ces lingettes remplissent ensuite les poubelles, très polluantes, leur élimination en tant que déchet est très difficile et ils mettent des années à disparaître.

Les lingettes nettoyantes font 3 à 6 fois plus de déchets et sont 10 à 20 fois plus chères qu'une serpillière !



Vous jetez vos lingettes dans les toilettes parce que vous pensez qu'elles sont biodégradables ?

FAUX ! Certaines marques incitent à jeter celles-ci dans les toilettes, pourtant la durée du trajet depuis les toilettes jusqu'aux stations d'épuration est trop courte pour que ces lingettes aient le temps de se décomposer. Ces lingettes que l'on croit biodégradables, menacent non seulement le branchement propre de chaque usager, mais également tout le système d'assainissement collectif.

Utiliser une éponge, une serpillière ou un chiffon microfibre plutôt que des lingettes jetables ou des essuie-tout. Nettoyer seulement avec de l'eau chaude ou froide, cela suffit la plupart du temps (pour la table, la gazinière,...).

Des produits éco-labellisés



Les logos environnementaux permettent d'identifier les produits d'entretien les plus respectueux de l'environnement. Ils ne protègent pas seulement l'environnement mais aussi les consommateurs des produits à risques. Car tous les produits toxiques ou additifs dangereux sont écartés, limités ou interdits tout en garantissant la qualité et la performance du produit !

L'Ecolabel Européen et NF Environnement sont les deux écolabels officiels délivrés en France.

Pensez à les repérer lors de vos achats !

Les écorecharges et les produits concentrés

Préférez le format concentré ou l'écorecharge pour la lessive, l'adoucissant, le savon...

Un format concentré vous permet de le diluer et d'obtenir un résultat plus puissant.

Grâce aux écorecharges, pas d'achat d'un nouveau bidon d'emballage inutile, vous gardez l'ancien et vous le remplissez. Vous réalisez ainsi, une économie financière et évitez la production d'un emballage supplémentaire.

Fabriquer vos propres produits d'entretien

Il est possible de tout nettoyer, du sol au plafond, sans multiplier les produits ! Si les « recettes de grand-mère » à base de produits simples, naturels et peu onéreux comme le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude ou le savon de Marseille... sont toujours utilisées, c'est parce qu'elles sont efficaces et à la portée de tous.



Le guide *Le Grand ménage - Raffa*

Pour aller plus loin : www.espritchabane.com

Lancez-vous ! Les recettes sont simples.



Avec 30 euros/an en moyenne, vous pouvez concevoir vous-même vos produits d'entretien.



Faire des courses Zéro Déchet... C'EST POSSIBLE !



TÉMOIGNAGE

« Je suis dans une démarche globale. Je ne vais plus trop au supermarché. Je favorise les produits locaux. En plus de contribuer à la protection de la planète, ce mode de consommation permet, en parallèle, de relancer l'économie locale. Il faut prendre le temps, au début, mais je travaille près de 50 heures par semaine alors ce n'est pas qu'une question de temps, mais plutôt de volonté ! » affirme Bertrand Gilbert, Plouhineçois, adepte du mode de vie zéro déchet depuis plusieurs années. Il a trouvé l'inspiration dans le livre « Famille (presque) Zéro Déchet » écrit par Jérémie Pichon & Bénédicte Moret.

Faire des courses zéro déchet est la première étape dans une démarche éco-responsable puisque la majorité de nos déchets sont issus des produits alimentaires que nous achetons. Il est donc indispensable d'avoir un kit « course zéro déchet » à disposition.

Voici nos conseils pour le réaliser, il vous faudra :



1

Un panier, un cabas ou un grand sac en tissu

2

Un sac à pain

3

Des sacs à vrac (pour les fruits et légumes, les céréales, les biscuits...),

4

Des bocaux/boîtes en verre (pour la viande, le poisson, le fromage...)

5

Une liste de course (n'achetez que ce dont vous avez besoin)

Favorisez le vrac et les produits locaux !

Le saviez-vous ?

13 commerçants sur le territoire acceptent de vous servir dans vos contenants personnels (sacs, bocaux, boîtes...), pour les reconnaître c'est facile, ils ont affiché cet autocollant sur leur vitrine !



RAPPEL

Une aide financière pour la location d'un broyeur

la CCBBO apporte une aide financière pour la location d'un broyeur aux particuliers du territoire.

	PETIT MODÈLE (diamètre de taille inférieur à 10 cm)	GRAND MODÈLE (diamètre de taille supérieur à 10 cm)
Location ½ journée	20 €	40 €
Location journée	30 €	60 €

Suivant délibération du 21 septembre 2016
Une seule aide accordée par an et par foyer.



Plus d'informations sur :
www.ccbbo.fr ou au 02 97 65 16 16.



d'informations sur www.ccbbo.fr



Un nouvel éco-organisme

CITEO

Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio

Eco-Emballages et Ecofolio fusionnent et deviennent CITEO. Citeo est le nom de la nouvelle société issue de leur rapprochement. Les deux acteurs historiques s'unissent donc aujourd'hui pour offrir de nouveaux services aux entreprises, moderniser le tri et le recyclage, et mobiliser les citoyens.

SON AMBITION : faire progresser le recyclage en France au meilleur coût. En 25 ans, le tri est devenu le premier geste citoyen des Français et permet de recycler 68% des emballages ménagers et 55% des papiers.

RAPPEL : consignes sur les Points Tri

N'oubliez pas de vider les emballages pour éviter les odeurs et les salissures dans les colonnes de tri du verre.

Ne jetez plus les capsules et les couvercles par terre, les points de tri ne sont pas des décharges !



Où jeter les différents couvercles et capsules des emballages en verre ?



Les capsules en métal et les bouchons qui se vissent sur les bouteilles en verre : jetez-les à la poubelle chez vous. Trop petits pour être triés, ils passent dans les refus sur les chaînes de tri.

Les couvercles en métal (plus grands) : déposez-les dans votre conteneur jaune destiné aux emballages pour qu'ils soient recyclés, comme les boîtes de conserve.



Carte d'accès pour les plateformes de Kervignac

À compter du 1^{er} février 2018, les habitants de Kervignac devront se munir d'une carte pour accéder à la plateforme de déchets verts située dans la zone de Kermassonnnette ou à celle de la zone du Porzo.

Une permanence sera organisée le **samedi 20 Janvier 2018 de 9h à 12h**, au siège de la CCBBO pour la distribution des cartes (exclusivement réservé aux habitants de Kervignac).



DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST
samedi 17 mars 2018
de 9h à 12h et de 14h à 16h
à la déchèterie de Merlevenez.



ATTENTION : le nouveau guide Zéro Déchet et le calendrier de collecte 2018 ont été distribués avec ce magazine. Si vous ne les avez pas reçus, n'hésitez pas à contacter le service Déchets ou de les télécharger sur le site www.ccbbo.fr.